

BILAN GROUPE DE TRAVAIL PROJET CARTE SCOLAIRE 2023

DU 08/02/2023

Présents

Administration : l'IA-DAASEN-EC (Mr HOUDU Michel), l'IEN A (Mr Philippe EUGENE) et des administratifs de la division des structures et des moyens du 1^{er} degré (DSM1)

Syndicats : CFTD, CFTC, FO, SE-UNSA, SNALC, SNUIPP, Liste Résistance SAIPER/SUD/CGTR

En préambule, l'IA remercie les services de la DSM 1 et son adjoint l'IEN A pour le travail accompli en amont de la tenue de ce groupe de travail.

Il rappelle ensuite que notre académie comptera environ 1 100 élèves en moins dans le 1^{er} degré (≈ 300 élèves en maternelle et 800 en élémentaire)

Notre moyenne d'élèves par classe serait de 19,8 à dans notre académie contre 21,7 el/cl dans l'Hexagone et de même notre taux d'encadrement serait de 6,6 enseignants pour 100 élèves, ici, contre 5,6 ens/100 él, là-bas.

Il nous indique l'avancée de certains projets académiques concernant la structure de quelques écoles :+++++++

Fusion :

Fusion des écoles élémentaire et maternelle de Benjamin HOAREAU du PORT → Ecole Primaire de classes

Séparation (déprimarisation) :

Ecole primaire Charles ISAUTIER du TAMPON : 1élémentaire de 15 classes + 1 ULIS et 1 maternelle de 9 classes

Primarisation :

- L'école élémentaire Leconte de Lisle de St-Paul et la maternelle de St-Gilles
- L'école élémentaire Piton St-Leu A et la maternelle de Piton St-Leu

Ces différents changements ont été sollicités par les municipalités concernées.

Au sujet de la carte scolaire, nous avons obtenu du ministère une dotation de 28 ETP (emploi temps plein) dont nous devons retrancher 5 ETP puisqu'ils nous ont été avancés de façon supplémentaire pour boucler les mesures d'ajustements liées à la carte scolaire 2022.

Avec cette dotation donc de 23 ETP et de la diminution du nombre d'élèves (récupération de 22 ETP), nous devons continuer de répondre aux commandes ministérielles (23 + 22 = 45 ETP) :

- 24 élèves par classe pour les GS, CP, et CE1 des écoles hors éducation prioritaire ;
- Les dédoublements des GS dans les écoles en éducation prioritaire

Il a été décidé par le rectorat de répartir les moyens de façon suivante :

- Création d'ULIS école → 4 ETP ;
- Dédoublement des GS en REP+ → 11 ETP ;
- Dédoublement des CP/CE1 en REP+ → 7 ETP
- Décharge de directions → 2,92 ETP
- Poursuite de la politique des classes passerelles → 1 ETP ;
- Complémentation des RASED → 5 ETP ;
- Accompagnement d'une direction d'école (un directeur adjoint) → 1 ETP ;
- CASNAV → 1 ETP ;
- Classe à 24 élèves pour les GS, CP et CE1 hors éducation prioritaire → 2 ETP

Soit un total de 34,94 ETP consommés.

Il nous resterait une réserve de 10.06 ETP pour la rentrée d'août 2023.

Au sujet des dédoublements des GS en REP+ :

Cela est réalisé dans ces différentes écoles sauf dans 6 écoles souvent pour des raisons de locaux manquants :

- Maternelle Les HIBISCUS de St-Benoît,
- Primaire André DUCHEMANN de St-Benoît,
- Primaire Denise SALAÏ de St-Benoît,
- Primaire Lucie PRUDENT de St-Benoît,
- Primaire Maxime FONTAINE de St-Benoît,
- Primaire Julius Bénard St-Paul.

Le taux de couverture en 2022 était de :

- 100% pour les dédoublements de CP et CE1 en REP+,
- 30% pour les dédoublements de CP et CE1 en REP,
- 95% pour les dédoublements des GS en REP+,
- D'environ 100% effectif à 24 élèves en GS, CP et CE1 hors éducation prioritaire.

Il y a eu 5 ouvertures de classes actées provisoirement à la rentrée d'août 2022, seule l'une n'a pas été pérennisée (à l'EPU Vincenzo de St-Joseph)

- 1 classe maternelle à l'EMPU Françoise MOLLARD D de St-Denis 3 ;
- 1 classe maternelle à l'EPU La Marine de Ste-Suzanne ;
- 1 classe maternelle à l'EMPU Iris HOARAU de St-Pierre 2 ;
- 1 classe élémentaire à l'EPU Georges FOURCADE de St-Pierre 1 ;
- 1 classe maternelle à l'EMPU Yvonna BIGOT du Port.

Les priorités nationales

4 ouvertures d'ULIS écoles :

- EPU Alain LORRAINE à La Possession,
- EPU Le Plate à St-Leu,
- EPU Paul ELUARD à St-Louis,
- EPU Jean HOARAU à St-Louis.

Et une ULIS école sera transformée en Unité d'Enseignement à Eugène DAYOT du Port.

Une classe passerelle sera ouverte à la maternelle Les Jacarandas à St-Denis en remplacement du dispositif TPS spécifique existant.

Informations diverses :

- 18 ETP de dotation pour les AESH (en janvier 2023),
- Et peut-être 90 ETP de plus pour la rentrée 2023-2024,
- 500 places en médico-social déficitaires pour notre académie sont manquantes,
- En Avril 2023 se tiendra un comité national sur le handicap.

RASED

7 ouvertures prévues :

- Poste E à Bras-Panon (secteur Salazie),
- Poste G à St-Louis (secteur Cilaos),
- Poste G à Petite-Île,

- Poste E aux Avirons,
- Poste G à St-Paul,
- Poste G à La Possession,
- Poste E à Ste-Marie

2 fermetures prévues :

- Poste G à Ste-Marie (transformé en E, voir au-dessus),
- Poste G à St-Benoît (récupération du poste pour la création du poste de directeur adjoint de Denise SALAÏ).

Le projet de carte scolaire dans les détails

Bras-Panon :

- 1 mat. et +1 en élém. EEPU Ma pensée (rééquilibrage)

Avec 3 points de vigilance :

- Bois de couleurs (cycle 3 chargé),
- Centre Bras Panon (TPS),
- Rivière des Roches (Cycle 3 chargé)

Cilaos :

- EEPU Centre Cilaos (rééquilibrage sur 3 cycle)

Entre-Deux :

- 1 fermeture possible mais pour le moment en attente des informations de la mairie concernant Les Alizés

La Possession :

- EEPU Jean JAURES : +1 élèm.
- EEPU Laurent VERGES : - 1 mat. / +1 élèm. (rééquilibrage)
- EEPU Paul ELUARD : +1 élèm
- EEPU Victor HUGO : - 1 mat./+ 1 élèm (rééquilibrage)
- EEPU Frédéric JOLIOT-CURIE : Pas d'ouverture car pas de local de disponible
- EMPU Jacques DUCLOS : Réorientation de 15 élèves
- EEPU André LAMAUX : - 1 élèm
- EEPU Simone VEIL : + 1 élèm
- EEPU Alain LORRAINE : + 1 élèm / +1 ULIS
- EEPU Eloi JULENON : - 1 mat

Le Port :

- EMPU Benjamin HOAREAU : - 1 mat et + 0,17 ETP de direction
- EMPU Yvonna BIGOT : + 1 élèm
- EEPU Camille MACARTY : + 1 élèm
- EEPU Paul LEGROS : - 3 (dont un moyen qui va à Yvonna BIGOT)
- EEPU Eugène DAYOT : - 1 ULIS (transformée en Unité d'Enseignement)
- EMPU Delpha APPOLINA : + 1 mat
- EEPU Francis RIVIERE : - 1 élèm
- EMPU Laurent VERGES : +1 mat
- EMPU René MICHEL : + 1 mat
- EMPU Gervais BARRET : - 1 mat
- EEPU Ariste BOLON : + 1 élèm
- EMPU Gervais BARRET : - 1 mat
- EEPU Ariste BOLON : +1 élèm

- EEPU Georges THIEBAUT : + 1 élèm

Le Tampon :

- EMPU Jules FERRY : - 1 mat
- EEPU Jules FERRY : - 1 élèm
- EEPU 14^e KM : + 1 élèm
- EEPU Antoine LUCAS : - 1 élèm
- EMPU Terrain FLEURY : +1 mat
- EEPU Charles ISAUTIER : Séparation de l'école en 2 entités (donc 2 directeurs)
- EEPU Bras de PONTHO : + 1 élèm
- EEPU Bourg MURAT : + 1 mat
- EEPU Edgar AVRIL : + 1 élèm

Réorganisation de trois écoles :

EEPU Vincent SERY (primaire), EEPU Iris HOAREAU, EMPU George BESSON ; le nombre de classe ne change pas, ni les décharges de direction

Les Avirons :

- EMPU Charles Emile CHRIST : - 1 mat
- EEPU Du RUISSEAU : - 1 mat / + 1 élèm (rééquilibrage)

Les Trois Bassins :

- Vigilance pour EEPU Grande Ravine et EEPU Des Benjoins

L'Etang-Salé :

- EMPU VISNELDA : - 1 mat (à surveiller en juin ou en août)
- EEPU Gabin d'AMBREVILLE : + 1 élèm
- EMPU L'AVENIR : - 1 mat

Petite Ile :

- EEPU Les ALPINIAS : - 1 élèm
- EEPU Les PLATANES : - 1 élèm (à surveiller les effectifs en maternelle)
- EEPU Les BOUGAINVILLERS : + 1 élèm
- Fleur de CANNE : +1 élèm
- EMPU Les Florales : - 1 mat

Saint-André :

- EEPU Leconte de Lisle : - 1 mat
- EEPU Docteur MARTIN : plus de place dans l'école
- EEPU Félicienne JEAN : Effectif à surveiller
- EEPU Bras des Chevrettes : + 1 mat / -1 élèm (Rééquilibrage)
- EEPU Ravine Creuse 1 : - 1 mat / + 1 élèm (Rééquilibrage)
- EEPU Raphael VIDOT : - 1 mat
- EMPU Les Tourterelles : pas de fermeture
- EEPU José LEGER : - 1 mat
- EEPU Raymond ALLARD : + 1 mat
- EMPU Les Flamboyants : - 1 mat
- EEPU Marie Jean-Jacques EVE : + 1 élèm
- EMPU Les Cytises : + 1 mat
- EMPU St-Clair AGENOR : + 1 mat

Saint-Benoît :

- EMPU Alexis de VILLENEUVE : + 1 élèm
- EEPU Odile ELIE : - 1 élèm
- EEPU Beaulieu : +1 mat et – 2 élèm
- EEPU André MARIMOUTOU : - 1 mat / +1 élèm (Rééquilibrage)
- EEPU Edmond ALBIUS : + 1 élèm
- EEPU Maxime FONTAINE : + 1 élèm
- EEPU Denise SALAÎ : + 1 mat
- EEPU Daniel HONORE : + 1 élèm
- EEPU DUCHEMANN : Accueillera des TPS
- EEPU Younouss ISSA : Effectif à surveiller
- EMPU Les Hibicus : Pas de dédoublement de GS faute de locaux suffisants

Saint-Denis :

- EMPU Michel DEBRE : +1 mat
- EEPU Cité Michel DEBRE : - 1 élèm
- EEPU Eudoxie NONGE : - 1 mat
- EEPU Bory De Saint-Vincent : - 2 mat (transférées à aurore) ; - 1 mat (GS) vers l'élémentaire
- EMPU Aurore : + 2 mat
- EEPU Les Tamarins : - 1 élèm
- EEPU Raymond MONDON : -1 mat
- EMPU Françoise MOLLARD : + 1 mat
- EEPU PRMAT : + 1 élèm (PDMQDC)
- EEPU Raymond MONDON : - 1 mat
- EEPU BOUVET B : - 1 élèm
- EMPU Françoise MOLLARD : + 1 mat
- EMPU La Source : - 1 mat
- EMPU Les Jacarandas : - 1 mat (transformée en dispositif passerelle)
- EMPU MONTGAILLARD : - 1 mat
- EEPU Gabriel MACE : + 1 élèm
- EEPU Les Baies Roses : - 1 élèm
- EEPU La Chaumière : - 1 élèm
- EEPU Bellepierre : + 1 mat
- EMPU Ruisseau Blanc : + 1 mat
- EEPU Ruisseau Blanc : Cycle 3 chargé donc à surveiller
- EEPU Brulé : Limitation de l'effectif en Petite section

Sainte-Marie :

- EEPU Vincent-Boyer de la Giroday : Réorientation des flux d'élèves vers Flacourt
- EEPU SISSY-ROBERT : + 1 mat
- EEPU Louis LAGOURGUE : - 1 mat / + 1 élèm (Rééquilibrage)
- EEPU Yves BARAU : + 1 mat
- EEPU Flacourt : +1 élèm (récupération du local des archives)
- EMPU Duparc : - 1 mat

Sainte-Rose :

- EEPU Ravine Glissante : + 1 mat
- EMPU Centre Ste-Rose : Pas de fermeture

Sainte-Suzanne :

- EEPU Sarda GARRIGA : + 1 élèm
- EEPU La Marine : + 1 mat
- EMPU Héva : - 1 mat

Plusieurs, EEPU Les Hirondelles, EEPU Victor Hugo, EEPU Antoine BERTIN, EEPU René Manglou, EMPU Marie Aline
WUATION : Des effectifs à surveiller car des logements sont en cours de livraison

Saint-Joseph :

- EEPU Lenepveu : + 1 élèm
- EMPU Centre Saint-Joseph : -1 mat
- EEPU Butor : - 1 élèm
- EEPU Bas de Jean Petit : - 1 mat / -1 élèm
- EEPU Des Goyaves : - 1 mat / + 1 élèm (effectif de cycle 3 à surveiller)
- EEPU BEZAVES : - 1 mat
- EEPU Cryptomérias et EEPU Crête 1 : Pas de fusion
- EMPU Vincendo et EMPU Langevin : Effectifs à surveiller

Saint-Leu :

- EMPU Piton St-Leu : + 1 mat et – 1 mat (-3 mat vers Piton A)
- EEPU Piton St-Leu A : - 1 élèm (+ 3 mat de Piton St-Leu)
- EEPU Le Plate : + 1 Ulis
- EEPU Estella CLAIN : + 1 mat / - 1 élèm (Rééquilibrage)
- EMPU Grand Fond : Pas de locaux, réhabilitation, et réorientation des flux
- EEPU Peyret-Forcade : + 1 mat (TPS spécifique) et + 2 élèm
- EEPU Les Camélias : - 1 mat
- EEPU Pointe des Châteaux : - 1 mat / +1 élèm (Rééquilibrage)
- EEPU Mario HOARAU : - 1 mat / + 1 élèm

Saint-Louis :

- EEPU Raphael BARQUISSEAU : - 1 élèm
- EEPU Albert CAMUS : - 1 mat / + 1 élèm (Rééquilibrage)
- EEPU Pablo PICASSO : - 1 élèm
- EEPU Sarda GARRIGA : + 1 élèm
- EEPU Paul ELUARD : - 1 élèm ; + 1 ULIS
- EMPU Desforges BOUCHER : L'implantation de la classe passerelle est suspendue
- EMPU Robert DEBRE : - 1 mat
- EMPU Saint-Exupéry : + 1 mat
- EEPU Jean HOARAU : + 1 ULIS
- EEPU Paul SALOMON II : Mise en place d'Algéco

Saint-Paul :

- EMPU Centre Saint-Paul : Limitation de l'effectif des TPS
- EEPU Saline Les Bains : Effectif à surveiller en juin et août
- EEPU Grand Fond : TPS maintenue
- EEPU Sarda GARRIGA : - 1 mat / + 1 élèm (Rééquilibrage) – et effectif à surveiller
- EMPU Etang Saint-Paul : + 1 mat
- EMPU Carosse : Effectif à surveiller dès Juin
- EMPU Anne MOUSSE : Un comptage d'élève se fera à la rentrée
- EEPU Eperon : - 1 mat ; effectif à surveiller en juin
- EEPU Anne Marie SOUPAPOULLE : + 1 élèm
- EEPU Jean ALBANY : + 1 élèm

- EEPU Hermitage Les Hauts : + 1 mat / - 1 élèm (Rééquilibrage)
- EEPU Adèle FERRAND : - 1 mat / + 1 élèm (TPS maintenue)
- EEPU Blanche PIERSON : - 1 élèm
- EMPU Ravine DANIEL : - 1 mat
- EMPU Barrage : - 1 mat
- EEPU Leconte de Lisle : + 1 mat / +1 élèm (Primarisation)
- EMPU Les Fourmis : +1 mat
- EEPU Petite France : 8 élèves en TPS l'année prochaine
- EEPU Louise PAYET : - 1 mat ; -1 élèm
- EEPU Paul Julius BENARD : - 1 mat
- EEPU Louise PAULA : + 1 mat
- EEPU Bernica : - 1 élèm
- EEPU Bac Rouge : - 1 mat / + 1 élèm (Rééquilibrage)
- EEPU Le Ruisseau : - 1 mat
- EEPU Jasmin ROBERT : - 1 mat (à revoir en juin)
- EEPU Guillaume CENTRE : Effectif à surveiller

Saint-Pierre :

- EEPU Evariste de Parny : - 1 mat / + 1 élèm (Rééquilibrage)
- EEPU Charles CROS : + 1 mat / - 1 élèm (Rééquilibrage)
- EEPU Henri LAPIEERE : mise en place d'ALGECO car en sureffectif
- EMPU Alice PEVERELLY : + 1 mat (vient d'Edith PIAF)
- EMPU Edith PIAF : - 1 mat
- EEPU Michel DEBRE : Cycle 3 chargé à surveiller (réorientation des flux d'élèves)
- EEPU Eugène DAYOT : - 1 élèm
- EMPU Marie CURIE : - 1 mat
- EEPU Georges FOURCADE : - 1 mat ; + 2 élèm
- EEPU Jean JAURES : - 1 élèm
- EEPU Célimène : - 1 mat
- EMPU Isnelle AMELIN : + 2 mat
- EMPU Pierre LAGOURGUE : - 1 mat
- EEPU Ambroise VOLLARD : + 1 élèm
- EEPU Jean MOULIN : Effectif à surveiller en Juin
- EEPU Leconte de Lisle : + 2 élèm
- EMPU Iris HOARAU : + 1 mat

Salazie :

- EEPU Alice HOAREAU : + 1 élèm